

Québec, le 13 juillet 2012

## **Club des passions**

### **Attention – à lire attentivement**

Bonjour à tous et à toutes,

Le service de club des passions a été créé pour les personnes ayant le syndrome d'Asperger ou un autre TED, qui ont un bon niveau d'autonomie, dans le but de développer un sentiment d'appartenance au sein des membres. Les participants peuvent partager leurs passions, rencontrer des personnes du même âge et travailler par le fait même les habiletés sociales.

### **Dates, lieu de rencontre et heures :**

Les activités du Club des passions débuteront à partir du **lundi 8 octobre 2012**. Les rencontres auront lieu de 19 h à 21 h au siège social, situé au 1055, boulevard des Chutes à Beauport. La dernière rencontre hebdomadaire avant les fêtes aura lieu la semaine du 10 décembre. Le Club des passions poursuivra ses activités après la période des fêtes de la semaine du 7 janvier à celle du 20 mai. Tout comme par les années passées, approximativement une rencontre par mois sera une activité spéciale, comme une sortie à l'extérieur.

### **Club ados :**

**Le Club des passions ados est ouvert aux garçons et aux filles âgées de 12 à 19 ans.** Deux groupes pouvant accueillir six membres chacun seront effectifs. Ils se réuniront le mercredi ou le jeudi soir.

### **Club adultes :**

**Le Club des passions adultes permettra de répondre aux besoins des 20 ans et plus.** Nous accepterons jusqu'à 10 participants maximum par groupe. Ils se réuniront le lundi ou le mardi soir.

### **Procédure d'inscription :**

**Nouveautés :** sur le formulaire d'inscription, nous vous demandons d'inscrire le soir que vous préférez, selon votre âge. **Nous ne pouvons pas vous confirmer que vous serez dans le groupe que vous avez demandé.** S'il y a trop d'inscriptions pour un soir, nous départagerons les groupes par tirage au sort.

Étant donné que ce service est de plus en plus populaire, les membres de l'an passé ne sont pas automatiquement inscrits. **Nous devons recevoir votre inscription et votre paiement avant le vendredi 14 septembre 2012.** Les personnes qui enverront leur fiche d'information générale et le paiement après cette date seront inscrits sur une liste d'attente. Nous vous contacterons avant le

vendredi 5 octobre pour vous indiquer votre jour de rencontre. Les personnes refusées seront aussi contactées.

Club ados : Si le nombre d'inscription excède le nombre de places disponibles, il se peut que certains participants de 18 et 19 ans soient transférés au groupe des adultes. **S'il y a trop d'inscription, nous procéderons par tirage au sort pour accorder les places.** Mais nous tenons à rappeler que, pour la saison 2011-2012, nous avons pu accepter toutes les personnes qui s'étaient inscrites dans les délais.

Club adultes : **S'il y a trop d'inscription, nous procéderons par tirage au sort pour accorder les places.** Si nous avons à tirer au sort, les personnes non retenues pour faire partie du groupe seront contactées afin de trouver une alternative pour qu'ils continuent à avoir des rencontres de loisirs.

Lors de l'assemblée générale en juin dernier, un membre de l'association suggérait que l'ancienneté au club des passions garantisse une place dans les clubs pour l'an prochain. Nous comprenons que pour plusieurs participants, cette activité est importante et qu'ils ne souhaitent pas devoir arrêter d'y assister. Cependant, afin de permettre à tous ceux qui souhaitent participer au club des passions de le faire, nous procéderont cette année encore par un tirage au sort advenant le cas où nous aurions trop de participants. Notez toutefois que cette question préoccupe l'équipe d'Autisme Québec et que des discussions sur le sujet seront à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

### **Frais d'inscription :**

Des frais d'inscription s'élèvent maintenant à 100\$ pour la saison complète. Par contre, il n'y aura plus de cotisation de 5\$ lors des activités spéciales. Nous donnons la possibilité de payer les frais en deux versements à ceux pour qui il est plus difficile de faire un seul paiement. Le premier paiement et le formulaire d'inscription doivent nous être parvenus sans faute avant le 17 septembre. Pour ceux qui feront 2 paiements, le 2<sup>e</sup> doit nous être parvenu avant le 14 décembre. Ce montant donne droit aux activités pour toute la saison, d'octobre à mai.

### **Club filles :**

J'essaie une fois de plus de lancer une invitation spéciale à toutes les adolescentes et les femmes Asperger qui aimeraient participer à un club des passions non-mixte. Dans l'éventualité où il y aurait assez de participantes d'âge compatible, nous pourrions faire l'essai d'un club féminin. Il suffit de me retourner le formulaire en m'indiquant que vous voulez participer à ce groupe.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me joindre par téléphone ou par courriel. Je vous souhaite un bon début de saison.

Kathleen Roy  
Coordonnatrice des services

